

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission de la défense nationale et des forces armées

— Examen, ouvert à la presse, du rapport d'information sur l'évolution du dispositif militaire en Afrique et le suivi des opérations en cours (MM. Yves Fromion et Gwendal Rouillard, rapporteurs)..... 2

Mercredi

9 juillet 2014

Séance de 9 heures

Compte rendu n° 63

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2013-2014

Présidence
de Mme Patricia Adam,
présidente



La séance est ouverte à neuf heures.

Mme la présidente Patricia Adam. Nous examinons aujourd'hui le rapport de nos collègues Yves Fromion et Gwendal Rouillard en conclusion de la mission d'information sur l'évolution du dispositif militaire en Afrique et le suivi des opérations extérieures (OPEX) en cours. Leurs travaux les ont conduits dans plusieurs pays d'Afrique, et jusqu'aux Émirats arabes unis. J'ai moi-même participé à l'un de vos déplacements, particulièrement intéressant, au mois de mars. Ce rapport est particulièrement riche, non seulement parce qu'il fait la somme d'un grand nombre d'expériences, mais aussi parce qu'il intervient au moment où un certain nombre de décisions ne sont pas totalement prises. Il pourra donc être lu avec attention dans cette optique.

M. Gwendal Rouillard, rapporteur. Le rapport que nous avons l'honneur de vous présenter aujourd'hui, mon cher collègue Yves Fromion et moi-même, vient conclure cinq mois de travaux que l'on peut, pour le moins, qualifier d'intenses.

Nous nous sommes en effet attachés à mener une étude vraiment approfondie du vaste champ d'investigation que vous nous avez confié : l'évolution de notre dispositif militaire en Afrique et le suivi des opérations extérieures en cours, à savoir Serval et Sangaris. Cet exercice de contrôle parlementaire méritait d'être mené d'autant plus sérieusement que nous n'arrivions pas, si je puis le dire ainsi, en « inspecteurs des travaux finis ». Et ce, d'une part, concernant les OPEX, parce que Serval et Sangaris ne sont pas terminées : dans un cas comme dans l'autre, les conditions d'un retrait sont loin d'être réunies à ce jour, et nous y reviendrons. Et d'autre part, concernant la grande manœuvre de restructuration de nos prépositionnements en Afrique, parce qu'elle est encore en cours : c'est donc en quelque sorte du contrôle parlementaire « en temps réel » que nous avons effectué. Et à cet égard, nous avons, je crois, certains messages à faire passer : il s'agit notamment de tirer la sonnette d'alarme concernant la déflation prévue à Djibouti, et là encore, nous y reviendrons.

Sans prétendre épuiser un sujet aussi complexe que l'Afrique, nous nous sommes quand même attachés à faire tout ce qui était en notre mesure pour en « faire le tour ». Nous avons bien sûr entendu, en audition, tous les responsables français concernés, militaires ou diplomates. Nous avons aussi cherché à croiser les regards, en entendant d'anciens responsables – parfois plus libres dans leurs propos – ainsi que des sociologues, des chercheurs spécialisés dans l'analyse des conflits ou de l'Afrique. Bref, des discussions « tous azimuts ».

M. Yves Fromion, rapporteur. Nous sommes aussi allés sur le terrain, dans dix pays d'Afrique où notre empreinte militaire est significative : le Niger, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Sénégal, le Gabon, la République centrafricaine, le Tchad, les Émirats arabes unis, où notre base s'inscrit dans la cinématique générale de l'Afrique dans la bascule générale des moyens et fonctionne en quelque sorte « en vases communicants » avec notre dernière destination d'étude : Djibouti. Et quand je dis : sur le terrain, c'est que nous ne sommes pas restés barricadés dans des hôtels, des ambassades et des palais présidentiels ; nous sommes allés au plus près de nos militaires, partager leurs rations, partager leur hébergement, voir les sites d'entraînement ou d'opérations. En Centrafrique comme au Mali, au Tchad comme au Gabon, nous avons tenu à sortir des capitales quelles qu'aient été les réticences, pour aller dans le Nord du Mali et dans l'Est de la RCA, sur les centres

d'aguerrissement à la forêt équatoriale ou sur les zones d'opérations tripartites dans les déserts du Nord du Tchad. Il n'a pas toujours été facile d'obtenir que les rapporteurs puissent aller le plus possible au contact de nos militaires, sur le terrain. Il y avait parfois de bonnes raisons : par exemple, la situation du Nord du Mali ne nous a pas permis de nous rendre à Tessalit ; dans d'autres cas, il a fallu être plus insistants. À chacun de nos déplacements, nous n'avons pas fait seulement la « tournée des popotes » : nous nous sommes attachés à comprendre les enjeux stratégiques dans lesquels entre la France quand elle s'implante ou s'engage militairement, en parlant directement aux plus hautes autorités civiles et militaires des nations hôtes. Nous nous sommes aussi intéressés à deux autres aspects de la présence française au sens large. D'une part, les retombées économiques de notre engagement militaire. N'ayons aucune pudeur à le dire : quand des Français ont versé leur sang pour préserver un pays de la guerre civile voire du djihadisme international, il y a quelque chose de troublant à voir qu'*in fine*, on « travaille pour le Roi de Prusse »... Et d'autre part, notre rayonnement global, c'est-à-dire l'ensemble des moyens d'influence par lesquels on peut faire en sorte qu'aujourd'hui encore et demain peut-être, la voix de la France, en Afrique, continue à porter un peu plus haut que celle d'autres puissances qui lorgnent sur les richesses et les intérêts stratégiques de ce continent.

M. Gwendal Rouillard, rapporteur. Nous ne reprendrons pas ici tout ce qui est dans les 280 pages de notre rapport, et que vous pourrez lire très en détail dans les jours à venir. Nous nous concentrerons sur quelques points saillants.

D'abord, le suivi de l'opération Serval, au Mali. Nous ne reviendrons pas sur l'indéniable succès de la première phase de l'opération, la libération du Nord, qui a fait l'objet d'un excellent rapport de nos collègues Philippe Nauche et Christophe Guilloteau.

La situation, aujourd'hui, est loin d'être stabilisée, et la « déconvenue » – pour ne pas dire autre chose – des forces maliennes lors de l'aventureuse expédition qu'elles ont menée dans le Nord au mois de mai dernier, en dépit de toutes les mises en garde, suffit à le prouver. Notre force est engagée sur la voie d'un désengagement partiel, que les événements de mai nous ont forcé à suspendre. Ce qu'il reste de la force Serval a pour mandat, conformément aux résolutions de l'ONU, de se concentrer sur le haut du spectre des opérations, c'est-à-dire des opérations « coup de poing » contre les groupes armés rebelles, terroristes et djihadistes, dont notre rapport présente la « cosmogonie » ô combien complexe. La force s'est, pour ce faire, recentrée sur Gao : cette base que nous avons visitée se consolide, elle est située à la porte du Nord, mais il faut souligner que son fonctionnement repose sur ce qu'il n'est pas exagéré d'appeler un « exploit logistique de tous les jours ». Les élongations, le climat, les faibles ressources locales et les menaces sur nos convois usent nos matériels... ainsi que nos femmes et nos hommes ! Il faut saluer l'endurance de nos soldats, qu'ils soient combattants ou logisticiens – nous avons en effet passé beaucoup de temps avec ces derniers, dont le rôle n'est pas toujours mis en lumière à sa juste valeur.

Nous avons encore 1 800 hommes au Mali ; quel est le scénario de sortie de crise ? Il est objectivement compliqué, pour deux raisons principales. La première, c'est que le « passage de relais » à d'autres forces paraît, pour le moins, compliqué. Les forces armées maliennes ? Leur reconstruction prendra du temps, surtout après leur défaite de mai dernier. La MINUSMA ? Nous avons pu observer sur le terrain les lenteurs et les lourdeurs de sa mise en place. Et de toute façon, une opération de maintien de la paix n'est ni conçue ni armée pour mener des actions d'antiterrorisme.

La deuxième raison, c'est que le dialogue intermalien, c'est-à-dire le processus de réconciliation entre Maliens, piétine. « À quelque chose malheur est bon » : avec la défaite des forces armées maliennes en mai, le Gouvernement malien n'a plus vraiment l'option de la force dans son jeu. Mais le risque n'est pas nul que certains préfèrent jouer le pourrissement, ou que comme trop souvent dans l'histoire du Mali, on se contente d'un arrangement politique si j'ose dire : « mal ficelé », qui débouche sur une paix fragile.

M. Yves Fromion, rapporteur. Conformément à notre mission de suivi des OPEX, nous avons aussi porté un regard attentif sur la RCA.

Les deux OPEX sont très différentes : au Mali, nous étions dans une logique de ligne de front, soutenant un État (présent au moins au Sud) contre un envahisseur. En RCA, l'ennemi est dans les deux camps : anti-balakas et ex-Séléka rivalisent de violence dans leurs exactions, de méfiance vis-à-vis de la force française et, il faut le dire, de confusion des genres entre lutte politique et banditisme avéré. L'intervention française a porté des coups sérieux aux ex-Séléka, mais ils restent forts dans leurs fiefs du Nord et de l'Est – notamment dans la « région des trois frontières » entre le Tchad, le Soudan et la RCA –, et si le mouvement se fragmente, la ligne radicale semble prendre le dessus. Quant aux anti-balakas, à défaut de véritable structure étatique, ce sont eux qui tiennent une large partie du pays, avec nombre de complicités dans ce qui est censé être la force publique et l'administration de l'État, et non sans être pour certains noyautés, voire instrumentalisés, par les partisans du président déchu François Bozizé. Dans les deux cas, la combativité et la résilience de l'ennemi ont été manifestement sous-estimées.

Sur le terrain, la force Sangaris a fait au mieux avec ce qu'elle avait : 2 000 hommes et peu d'appuis. L'armée centrafricaine n'est plus qu'une virtualité, et ni la police ni la gendarmerie nationales n'ont la moindre consistance en dehors de la capitale. Il n'y a plus d'État hors de Bangui. Quant à l'Europe, on touche le fond : la mission EUFOR-RCA n'a pas suscité l'enthousiasme de grand monde. Pour preuve : il a fallu six tours de génération de force pour constituer à peu près une mission de 800 personnels, et encore, la moitié d'entre eux sont fournis soit par la France, soit par des États qui ne sont pas membres de l'UE... Voilà ce qu'il reste de la virtualité européenne. Reste la MISCA, qui sera bientôt intégrée à la MINUSCA. Mais là encore, quels que soient le dévouement de ces soldats et l'implication politique de l'Union africaine, il faut être lucide : la MISCA est ce qu'elle est. Ses forces manquent cruellement de moyens de commandement et de projection. Le rôle ambigu du Tchad n'a rien facilité. Et les circuits financiers entre l'Union européenne – qui n'est pas un modèle de souplesse – et l'Union africaine – qui, inversement, n'est pas un modèle de rigueur – font que la MISCA n'est pas payée, et que tous les approvisionnements sont très compliqués. On mise donc beaucoup sur le déploiement, le 15 septembre, de la MINUSCA, qui aura également une composante civile chargée d'appuyer la RCA dans la reconstruction d'un État viable. Là encore, comme au Mali, le scénario de sortie d'OPEX est moins que clair. Depuis notre déplacement en RCA, la situation est toujours aussi tendue : autour de Bambari, où nous sommes allés, on assiste à des affrontements extrêmement violents. Or notre dispositif militaire y est extrême tendu, pour ne pas dire distendu. Ainsi, par exemple, nous n'avons à Bria, le principal centre de production diamantifère, que l'équivalent d'une section, alors qu'avec la saison des pluies, la mobilité des forces est considérablement réduite, ce qui place nos soldats dans des situations très inconfortables. Il faut saluer leur dévouement.

M. Gwendal Rouillard, rapporteur. D'ailleurs, l'expérience de nos OPEX en Afrique montre que l'on peut y être pour longtemps : Épervier, au Tchad, dure depuis 1986 et Licorne, en Côte d'Ivoire, depuis 2002... Rien d'étonnant à cela : pour résoudre une crise africaine -comme une crise en général, d'ailleurs - il ne suffit pas d'intervenir ponctuellement. Encore faut-il le faire assez tôt pour que la situation ne soit pas devenue inextricable, et encore faut-il en assurer le « service après-vente », c'est-à-dire passer de l'intervention à l'action de stabilisation – c'est là tout l'enjeu pour le Mali, et c'est là ce que l'on n'a pas fait assez tôt en Libye – puis passer de la stabilisation à la normalisation, ce qui prend de nombreuses années, comme le montre le cas de la Côte d'Ivoire. Un mot sur la Libye, sans intention polémique : beaucoup de nos interlocuteurs nous ont interpellés pour regretter que ce travail de stabilisation, puis de normalisation, n'ait pas été accompli.

M. Yves Fromion, rapporteur. Il convient néanmoins de souligner que l'intervention en Libye n'était pas une intervention française, mais internationale, et que le choix avait été fait, de façon délibérée, de ne pas « mettre les bottes sur le terrain » : on pensait alors, ce qui s'est avéré être une énorme erreur, que les révolutionnaires sauraient prendre et exercer le pouvoir.

Il faut en outre mentionner ici l'action de l'Union européenne. D'une part, elle a du mal à intervenir dans les crises : au Mali, il a fallu que la France mette tout son poids dans la balance pour obtenir un engagement de nos partenaires, et encore nombre d'entre eux se sont-ils fait attendre, et se font-ils pour certains toujours attendre... Mais en Centrafrique, il n'est pas exagéré de dire que l'on peut passer de la déception à la désolation : pour une opération tout à fait à la portée des Européens, personne ou presque ne répond à l'appel.

Mais ce n'est pas tout : même en matière de coopération, c'est-à-dire d'« approche globale », comme dit souvent Lady Ashton, l'Europe paraît bien souvent trop lourde, trop bureaucratique, trop éloignée des réalités du terrain africain. Elle multiplie les initiatives et dépense assez largement, surtout en zone anglophone d'ailleurs, sans toujours contrôler suffisamment le déroulement de ses programmes. Nous n'entrerons pas ici dans le détail des « histoires de chasse » que l'on peut collecter sur le terrain à propos des fonds européens : elles seraient plaisantes si ce n'était pas à la France qu'il revenait *in fine* de s'engager militairement, quand il le faut, pour protéger les populations ainsi que nos intérêts collectifs. Car, que l'on ne se leurre pas : qu'il s'agisse de trafics de drogue, de migrations clandestines, de trafics d'armes ou de sanctuaires djihadistes, ce qui menace la France menace l'Europe entière.

M. Gwendal Rouillard, rapporteur. Cela nous conduit au second volet de notre mission : l'évolution de notre dispositif militaire en Afrique. Cela appelle avant tout une mise en garde : on lira, ici ou là, que la France a tant d'hommes en Afrique, tant d'hommes dans la bande sahélo-saharienne, etc. ; il faut savoir précisément ce que l'on compte.

Aujourd'hui, nous avons des effectifs prépositionnés à titre permanent, sous un statut ou sous un autre : 350 hommes à Dakar, notre point d'entrée historique en Afrique, 900 hommes à Libreville, 1 900 à Djibouti, 950 au Tchad et 450 en Côte d'Ivoire. On peut ajouter à cela les 745 hommes que nous avons à Abou-Dhabi, les 1 900 hommes que nous avons à Mayotte et à La Réunion, ainsi que les 320, en moyenne, qui arment la mission Cormybe dans le Golfe de Guinée, où la France assure une permanence à la mer. Cela fait, en Afrique et autour de l'Afrique, 7 500 hommes environ. Mais prenons quelques précautions

avant d'additionner les 1 800 hommes de Serval et les 2 000 de Sangaris : ces opérations sont appelées à rester ponctuelles, du moins dans leur forme actuelle.

En effet, la stabilisation de la bande sahélo-saharienne n'étant manifestement pas pour demain, il est prévu de « régionaliser » le dispositif militaire français dans cette zone. Cela revient en réalité à centraliser au Tchad le commandement des forces déployées à Gao, Niamey, N'Djamena et leurs bases « satellites » de Tessalit, Abéché et Faya-Largeau – où nous nous sommes rendus –, et contenir l'effectif de ce dispositif à 3 000 hommes. La détérioration de la situation au Mali a conduit à différer la manœuvre. Dans le fond, cette « régionalisation » est cohérente avec le caractère transfrontalier de la menace : celle-ci circule du Mali au Tchad, en passant par le Niger et en s'appuyant sur des sanctuaires en Libye.

M. Yves Fromion, rapporteur. Tout à fait. Le second volet de la réorganisation de nos forces concerne les forces prépositionnées, c'est-à-dire stationnées à titre permanent. Suivant les orientations du Livre blanc et de la LPM, le Gouvernement est en train de procéder à une vaste manœuvre de réorganisation de ce dispositif.

Ne nous racontons pas d'histoire : l'objectif principal de cette manœuvre, c'est de faire des économies, en réduisant le nombre de personnels déployés. L'idée est de la ramener de 3 800 à 3 300 pour les seules forces de présence – Dakar, Libreville, Djibouti, Abou-Dhabi.

Par ailleurs, la situation politique de la Côte d'Ivoire nous ouvre une opportunité qu'il faut savoir saisir pour y pérenniser notre implantation et profiter des grandes potentialités d'Abidjan.

Compte tenu de ces contraintes, le problème est alors de trouver le dispositif le plus cohérent. Celui qui est envisagé, et pas encore définitivement arbitré, l'est à une grande exception près : Djibouti.

Quelle est l'idée ? Il faut, pour la comprendre, bien saisir le fait que notre dispositif en Afrique est organisé autour de deux missions : les opérations et la coopération. Pour les opérations, nous disposons de deux réservoirs de forces, appelés « bases opérationnelles avancées » : l'un à l'est, c'est Djibouti. L'autre à l'ouest, c'est aujourd'hui Libreville. Pour la coopération, la précédente période de programmation avait créé un nouveau type de prépositionnement, plus léger que la base opérationnelle avancée : le « pôle opérationnel de coopération ». C'est la nouvelle vocation de Dakar, depuis 2010, et l'opération Serval a montré que cette formule permettait de développer nos liens de coopération, qui sont désormais la principale source de notre légitimité en Afrique – on n'en est plus à l'armée d'Afrique ! – sans perte de réactivité pour l'opérationnel. C'est bien l'état-major de Dakar qui a armé en urgence l'opération Serval.

L'idée qui sous-tend la manœuvre actuelle consiste ainsi à transférer de Libreville à Abidjan notre base opérationnelle avancée ouest-africaine, pour profiter des potentialités bien supérieures qu'offre cette dernière. On laisserait à Libreville un pôle opérationnel de coopération, construit sur le même mode que celui de Dakar. C'est une sorte de « révolution culturelle » pour une base française aussi bien intégrée dans le tissu local. Libreville passerait ainsi de 900 hommes à 350, tandis qu'on créerait *ex nihilo* une base permanente à Abidjan,

armée par 950 personnels. Cette perspective n'est pas accueillie avec le sourire par nos partenaires gabonais, mais notre Gouvernement leur a fourni des explications.

Le problème est à l'est : c'est Djibouti. On a l'impression que Djibouti est la « variable d'ajustement » de ce dispositif : pour tenir dans « l'enveloppe » des 3 300 hommes, on propose de supprimer 1 000 postes à Djibouti, qui n'en aurait plus que 950.

M. Gwendal Rouillard, rapporteur. Que l'on nous comprenne bien : il ne s'agit pas de refuser, par un réflexe défensif, tout changement pour ce qui concerne une de nos bases traditionnelles.

Mais il s'agit simplement d'une équation insoluble : faire la même chose avec deux fois moins d'hommes. Car le problème, à Djibouti, c'est que contrairement à Libreville, on réduit drastiquement les effectifs sans toucher au contrat opérationnel, ou du moins aux missions.

M. Yves Fromion, rapporteur. Et pour cause : ces missions, nous venons de les ratifier. Elles découlent en effet de notre traité de coopération en matière de défense, dont l'encre est à peine sèche. Djibouti est le dernier État africain avec lequel nous avons encore une clause d'assistance : en termes clairs, nous assurons une large partie de la défense de Djibouti, en contrepartie des avantages que nous procure notre installation sur place. Et ce serait se bercer d'illusion que de penser que tout peut se faire depuis Abou-Dhabi ou par l'A400M : Abou-Dhabi est à près de trois heures de vol pour un chasseur, et nous n'avons pas pléthore de ravitailleurs en vol. Quant à l'A400M, la LPM est ainsi faite que nous n'aurons une flotte suffisante qu'en 2025...

M. Gwendal Rouillard, rapporteur. Il faut ajouter que l'on a très clairement intérêt à tenir Djibouti : c'est un point stratégique de premier ordre et il suffit pour s'en convaincre de voir que les Américains y renforcent leur base – nous l'avons vue –, que les Chinois négocient l'implantation d'une base et que les Russes cherchent également à le faire. Par ailleurs, les Italiens et les Japonais sont eux aussi présents : la position de Djibouti suscite toutes les convoitises. En outre, l'attentat du 24 mai dernier a bien montré que Djibouti et sa région – avec des voisins comme la Somalie ou l'Éthiopie – sont menacés, et avec eux tous nos intérêts dans ce couloir stratégique.

C'est pourquoi il nous paraît plus raisonnable, au moins dans un premier temps, de procéder autrement, et nous avons pu constater que le chef d'état-major des armées partage nos vues sur ce point. Plutôt que de partir du principe du « non-remplacement d'un militaire sur deux » à Djibouti, il s'agirait de s'appuyer sur une analyse pertinente des besoins et des ressources nécessaires. C'est ce qu'a fait l'état-major des Forces françaises stationnées à Djibouti, qui montre qu'il faut un minimum de 1 300 hommes pour rester crédible dans ce contexte géostratégique. Ils sont aujourd'hui 1 950 : le gain d'effectifs serait déjà substantiel. Et 350 hommes, c'est 1 % des déflations prévues d'ici 2019 ; autant dire qu'on est là « dans l'épaisseur du trait ».

Il convient d'ailleurs d'attirer l'attention sur l'actualité de ces derniers jours et de ces dernières heures dans la région. Elle est marquée par de violents affrontements entre des éléments d'Al-Qaïda dans la Péninsule arabique (AQPA) et les forces saoudiennes, ainsi que par de nouveaux actes terroristes commis par les Chebabs au Kenya. Il faut bien prendre

conscience de la gravité de la situation sécuritaire dans cette zone, et ne pas baisser la garde. La France a besoin de Djibouti, autant que Djibouti a besoin de la France.

M. Yves Fromion, rapporteur. Si l'effectif de nos forces à Djibouti devait être ramené à 950 hommes, il faudrait alors faire des choix irréversibles. Ces forces comprennent aujourd'hui, principalement, le 5^e régiment interarmes d'outre-mer (RIAOM) et un détachement aérien armé de chasseurs Mirage. Or, à la différence du Rafale, le Mirage n'est pas polyvalent : aussi faut-il deux types de Mirage pour assurer les deux missions de ce détachement que sont la défense aérienne et l'appui au sol. Ainsi, sauf à sacrifier la composante terrestre du dispositif, le plafond de 950 hommes impose de renoncer à la capacité d'appui au sol pour la composante aérienne, car le maintien d'une capacité de défense aérienne découle du traité précité. Cela reviendrait à désarmer le dispositif français à Djibouti et à placer nos forces devant un dilemme intenable. Nous avons tous deux saisi de cette question le ministre de la Défense, ainsi que le chef d'état-major des armées. Il en ressort qu'une autre solution pourrait être trouvée. Nous militons donc pour le maintien d'une force de 1 300 hommes à Djibouti, ce point stratégique vers lequel se ruent d'autres puissances.

À titre personnel, j'aimerais conclure en évoquant trois points.

D'abord, je crois que ce qui se passe en Afrique est le révélateur de la situation de nos forces armées en général. C'est particulièrement frappant du point de vue des matériels et des équipements. La situation est extrêmement difficile. Depuis longtemps, les moyens ne suffisent même plus à maintenir le matériel à niveau : il est, pour une partie, en phase de délitement. Ce phénomène n'est pas très visible lorsque l'on se déplace auprès de nos forces en métropole, mais en Afrique, on est plongé dans la réalité de la vie militaire. On ne pourra pas laisser très longtemps nos matériels et nos équipements se déliter ainsi.

Ensuite, s'agissant des effectifs de nos forces, il faut souligner qu'ils sont déjà soumis à des tensions considérables. À l'évidence, la nouvelle réduction des effectifs, dans les conditions où elle est prévue, est fort peu opportune. Il faut se poser franchement la question de savoir ce que l'on veut pour nos forces armées, telles que l'on les voit en Afrique. Jusqu'à présent, on a joué sur les rotations des personnels, en privilégiant les personnels « tournants » plutôt que les personnels « permanents » à des fins d'économies. Mais ce système, poussé très loin, s'avère difficile à gérer, tant pour les commandants d'unités en Afrique que pour les commandants de leurs unités de rattachement en France.

Enfin, je tire de nos travaux le sentiment que le prépositionnement de nos forces a des avantages, mais aussi des inconvénients. Incontestablement, il constitue à certains égards un atout : en palliant en partie la faiblesse de nos moyens de projection stratégique, il donne de la réactivité à notre dispositif, et par l'existence d'installations d'entraînement variées ainsi que d'un système de relèves régulières, il contribue à l'aguerrissement de nos troupes. Il permet ainsi de mettre nos soldats en situation de combat, et ceux-ci suscitent l'admiration de nos grands alliés, à commencer par les Américains et les Britanniques. Mais ce système a également un inconvénient : il risque de nous entraîner dans des situations difficiles. En effet, personne ne pourrait comprendre que des soldats français restent barricadés dans leurs casernements quand un drame humanitaire se produit autour d'eux. Avec les prépositionnements, on perd une certaine capacité de recul, ce qui complique la gestion diplomatique des crises.

M. Gwendal Rouillard, rapporteur. Je conclurai moi aussi par trois points.

Avant tout, je crois que la France fait les bons choix en ce qui concerne les structures et les organisations. En témoignent, par exemple, les complémentarités qui se développent entre la France et les pays africains en matière d'action de l'État en mer. Nos militaires le confirment : les progrès faits par les Africains en la matière sont notables, et la France a joué un rôle de premier plan dans cette évolution.

Deuxième point : nous avons observé, au gré de nos échanges avec les plus hautes autorités civiles et militaires africaines, une véritable prise de conscience du fait que la clé du développement, c'est en partie la défense et la sécurité, et qu'il faut désormais passer du discours aux actes. Les efforts consentis en ce sens par les États africains sont réels, que ce soit en matière de formation ou de développement capacitaire, et que ce soit au niveau national ou à l'échelle de l'Union africaine et de ses sous-régions. Bien entendu, ces efforts se heurtent à diverses limites, mais il appartient à la France de les soutenir. C'est dans cette optique nous nous avons consacré une large part de nos travaux à l'étude des dispositifs de coopération, parmi lesquels il faut citer le formidable outil que sont les écoles nationales à vocation régionale, qui forment chaque année des centaines d'officiers et de sous-officiers africains, avec l'appui de la France. C'est en soutenant de tels outils que notre dispositif militaire parvient à articuler de mieux en mieux ses deux missions principales : opérations et coopérations.

Enfin, il n'est pas de terme plus concret, plus vrai, pour vous dire le sentiment que m'inspirent nos militaires sur place que celui de fierté. Les femmes et les hommes de nos forces sont particulièrement impliqués, et il faut le saluer. Et à ceux qui me diraient qu'après tout, c'est là leur métier, je répondrais qu'ils l'exercent dans des conditions particulièrement difficiles. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler, par exemple, que lorsque nous sommes allés voir les légionnaires s'entraîner dans le désert émirien, il faisait près de 55 degrés à l'ombre.

Mme la présidente Patricia Adam. Je vous remercie pour la qualité de votre travail. Notre commission continuera à veiller de près sur l'évolution de notre dispositif en Afrique. Je tiens à vous remercier également d'avoir souligné la qualité des militaires français, qui est reconnue de tous. J'ai d'ailleurs pu constater, lorsque j'ai effectué un déplacement avec vous, qu'ils jouent un rôle de plus en plus important dans la formation des différents états-majors africains, au titre de leur mission de coopération. Et je crois que c'est une bonne chose qu'il y ait eu une prise de conscience de ce besoin de coopération en matière de formation.

M. Marc Laffineur. Je partage avec vous la fierté du travail de nos soldats sur place. Votre rapport est très sévère pour les décisions politiques prises par notre pays récemment. En Libye, nous sommes intervenus, avec nos alliés, au sein d'une coalition internationale, sans que nos soldats ne posent un pied sur le sol. En Afrique, je ne peux que regretter notre isolement. Nos soldats accomplissent certes un travail fantastique mais, au Mali, où nous nous étions rendus l'année dernière, nous avons pu constater par nous-mêmes, en visitant la structure européenne d'entraînement des forces armées maliennes, que l'armée malienne n'est pas prête à prendre le relais des Français. En Centrafrique, on constate qu'il est difficile de pacifier un pays sans se donner les moyens humains suffisants. Aujourd'hui notre action est donc celle d'un pays isolé, sans force politique.

Ma question porte sur nos forces à Djibouti : est-ce que les effectifs vont continuer de baisser ?

Mme la présidente Patricia Adam. Je vous rappelle que nous avons commencé à diminuer les effectifs à Djibouti lorsque le Gouvernement précédent a décidé d'ouvrir une base à Abou-Dhabi.

M. Philippe Folliot. Nous avons 30 000 hommes en Afrique dans les années 1960, nous avons 5 000 aujourd'hui. Ces chiffres résument bien l'évolution de notre dispositif. Dans votre intervention, vous avez additionné nos forces de souveraineté, à Mayotte et à la Réunion, par exemple, et nos forces de présence : il ne s'agit pas de la même chose !

Nous avons signé plusieurs accords de défense avec des pays africains récemment : avez-vous pu les consulter, notamment les éventuelles clauses secrètes ?

Sur les aspects budgétaires, nous sommes engagés dans des OPEX de longue durée, comme Épervier au Tchad ou Licorne en Côte d'Ivoire, or il est envisagé de transformer certaines de ces OPEX en prépositionnements. Cela n'est pas neutre pour le budget de la Défense, car à la différence du financement des prépositionnements, qui relève du seul budget de la Défense, celui des OPEX est assuré, en partie, par un mécanisme d'abondement interministériel. Le ministère devra donc, à l'avenir, supporter un certain nombre de coûts supplémentaires. Avez-vous pu analyser cela ?

M. Christophe Guilloteau. Je souhaiterais également m'associer aux félicitations adressées à nos deux rapporteurs. Il s'agissait d'une belle mission, qui s'inscrit dans la continuité de nos précédents travaux et qui relève parfaitement de notre rôle de contrôle. Les rapporteurs l'ont rappelé, il est un sujet essentiel auquel nous devons sans doute continuer à réfléchir : il s'agit de la posture de l'Europe. À cet égard les déclarations des rapporteurs font froid dans le dos. C'est la confirmation de ce que nous constatons depuis longtemps, notamment en Afghanistan et en Afrique. On nous parle souvent d'Europe de la défense, mais dans les faits celle-ci ne progresse pas, ou avec difficulté.

Vous avez relativement peu parlé des forces spéciales. Intégrez-vous leurs effectifs dans le chiffre que vous avez évoqué de 7 500 militaires présents en Afrique ? Avez-vous pu les rencontrer ? Nous avons parfois des difficultés à rencontrer ces hommes. Nous devrions certainement analyser plus en profondeur le cas des forces spéciales, en veillant bien entendu à tenir compte de leurs spécificités.

Vous avez également fait part de vos observations quant aux conséquences des opérations sur l'usure du matériel. Il faudrait que nous nous intéressions à cette question car elle aura des conséquences dans le futur. La posture de défense peut se résumer à un choix politique qui entraîne un choix budgétaire, lequel entraîne à son tour un choix de moyens et d'effectifs, y compris en prépositionnement. C'est sans doute le grand défi du budget actuel de la Défense. Il ne s'agit pas ici de lancer d'anathèmes à qui que ce soit. Comme son nom l'indique, la défense nationale est l'affaire de tous, et il revient aux parlementaires de lui assurer les outils et les moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

En tout état de cause je tiens encore une fois à remercier nos rapporteurs pour leur important travail !

M. Yves Fromion, rapporteur. M. Laffineur, nous nous sommes attachés à effectuer un travail aussi objectif que possible. Nous avons l'un comme l'autre évité de faire part d'états d'âme particuliers. Le rapport n'est pas sévère ; il est aussi objectif que possible et d'ailleurs, nous le cosignons. Nous n'avons pas cherché à nous faire plaisir ou à alimenter de vaines querelles. On peut effectivement penser que certains constats sont sévères. Nous le sommes par exemple vis-à-vis de l'Union européenne, mais ce qui nous a guidés, c'est l'objectivité. Les constats sur l'usure et l'attrition du matériel sont objectifs : la situation est difficile et va mériter une attention particulière. Ce rapport ne cherche pas autre chose qu'à dresser un bilan. Certains pourront le trouver sévère à leurs yeux, mais telle n'était pas notre intention.

M. Gwendal Rouillard, rapporteur. Sur la Libye, nous ne cherchons pas à être polémiques mais à être lucides. Comment la France peut-elle concilier intervention, stabilisation et normalisation pour le Mali et pour la RCA, en tirant expérience de la réalité libyenne ? Pour être tout à fait précis et honnête, les difficultés – c'est un euphémisme – constatées au sud de la Libye ne datent pas de la fin de l'ère Kadhafi. Notre seule réflexion est la suivante : comment permettre à notre pays d'agir de manière plus efficace ?

Nous avons effectivement rencontré les forces spéciales, avec un angle d'analyse particulier : comment améliorer les complémentarités entre forces spéciales et forces conventionnelles. Vous trouverez dans le rapport des éléments de bilan, au vu de l'expérience dont nous ont fait part les généraux de Saint-Quentin, Barrera et Castres. Pour reprendre une formule utilisée par l'un d'entre eux, il s'agit de répondre à la question suivante : « comment ne pas se marcher sur les pieds ? », d'autant que les missions ne sont pas les mêmes. À partir du moment où les missions sont différentes, on peut construire des complémentarités. Ce qui est certain c'est que l'intervention au Mali a permis aux forces spéciales comme aux forces conventionnelles de progresser certes chacune de leur côté mais, surtout, ensemble.

M. Yves Fromion, rapporteur. Concernant les forces spéciales, je rappelle que nous sommes dans le « *off* » complet. Dans la mesure de ce qui peut être rendu public, le récent rapport de nos collègues sénateurs a apporté quelques éléments d'analyse intéressants. Les forces spéciales ont un rôle majeur à jouer en RCA, au Mali ou ailleurs, et méritent une attention particulière. Comme l'a rappelé mon collègue Gwendal Rouillard et comme nous l'a affirmé le général de Saint-Quentin, celles-ci ont réussi à trouver leur place, en complément des forces régulières. L'une et l'autre sont liées : elles ne peuvent ni se passer de l'autre, ni s'y substituer.

M. Folliot, il faut rappeler que les forces stationnées à Mayotte et à La Réunion sont intégrées au dispositif stratégique de la France en Afrique. En effet, elles ont notamment la responsabilité d'assurer les missions de coopération, par exemple en matière de formation, au bénéfice des États membres de la Communauté de développement d'Afrique australe – l'une des sous-régions constituant l'Union africaine – au même titre, par exemple, que les Éléments français au Sénégal pour les pays de la Communauté économique du développement des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Il est d'ailleurs compliqué de tracer une limite absolue entre forces de présence et forces de souveraineté : compte tenu de la situation des effectifs, les armées prélèvent les forces là où elles sont, au mieux des possibilités.

Nous nous sommes effectivement interrogés sur les accords de défense. À cet égard la direction de la coopération de sécurité et de défense du Quai d'Orsay nous a fourni les

éléments demandés, que vous retrouverez cités dans le rapport, notamment pour ce qui concerne Djibouti.

S'agissant du budget OPEX et des personnels qui émargent tantôt sur cette ligne budgétaire et tantôt sur le budget Défense, il s'agit d'un vrai sujet que nous évoquons dans le rapport, d'autant plus que cela pose un certain nombre de problèmes en particulier pour les personnels concernés. Notamment, selon qu'ils sont positionnés en OPEX ou placés en prépositionnement classique, les rémunérations ne sont pas les mêmes. Cette question fait débat au sein des armées. Toutefois je ne pense pas que l'impact global pour le budget de la Défense soit considérable. Seule l'imputation est différente, ce qui est certes important car comme vous le savez, lorsque le coût des OPEX excède 430 millions d'euros, on bascule sur le système de financement interministériel.

M. Gwendal Rouillard, rapporteur. Je souhaite ajouter un mot sur l'Europe en reprenant les propos de mon collègue Yves Fromion. Notre rapport n'est pas sévère ; il est objectif et lucide. Quand quelque chose ne fonctionne pas ou fonctionne mal, il faut le dire. Telle est la réalité en RCA, quels qu'aient été les efforts de notre Gouvernement et du ministre de la Défense, en particulier pour entraîner nos partenaires européens. Inversement, quand quelque chose fonctionne, il faut le dire aussi. EUTM Mali fonctionne très bien. Je rappelle que le dispositif rassemble des militaires de 23 États membres avec une importante présence allemande. Plusieurs bataillons de l'armée malienne ont été formés – le cinquième est en cours de formation. Parallèlement, on a vu récemment un important renforcement du contingent néerlandais de la MINUSMA.

Certes, plusieurs lectures sont possibles. L'épisode dramatique du mois de mai pourrait amener à s'interroger sur le niveau de l'armée malienne formée par la mission européenne. Toutefois nos militaires nous assurent que le travail est fait et bien fait, que le niveau est bon et que, en tout état de cause, on constate une vraie progression en la matière. On pourrait également évoquer l'opération Atalante de lutte contre la piraterie dans l'océan Indien, qui est un succès européen. Quand cela fonctionne, il faut le dire, et quand cela ne fonctionne pas bien il faut interpellier, je l'espère de manière constructive, les responsables politiques. Je rappelle que l'on fait référence à l'Europe par commodité. Mais les premiers responsables des actions et inactions de l'Europe sont avant tout les États membres.

M. Alain Moyne-Bressand. La situation en Afrique est très difficile et nos rapporteurs en ont dressé un constat objectif. Mais le constat d'un jour est-il le constat de toujours ? Le réel problème dans ces territoires est celui des djihadistes. La France a-t-elle encore les moyens d'être le gendarme de l'Afrique et de continuer seule à les combattre ? C'est la grande inquiétude et le problème majeur auxquels nous sommes confrontés.

Je reviendrai sur Djibouti. Tous les grands États y sont présents, mais pour quelles raisons ? Pourquoi ne combattent-ils pas la menace djihadiste aux côtés de la France ? Sont-ils uniquement présents au titre de leurs intérêts économiques ? Cela peut se concevoir, mais il convient alors d'en prendre conscience, de réagir et de ne pas se laisser faire.

Mme Émilienne Poumirol. Je souhaite également remercier les rapporteurs pour la qualité de leur travail, qui est d'un grand intérêt en termes géostratégiques et politiques et qui souligne la difficulté de nos opérations en Afrique. Si on peut regretter l'absence de l'Union européenne, on ne peut pas pour autant en déduire que la France doit renoncer à s'engager en

Afrique. Il me semble que nous avons fait le choix stratégique, rappelé par le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, de continuer à mener des actions sur ce continent compte tenu des menaces à l'œuvre dans cette zone.

Je voudrais évoquer une question très pratique. Avec mon collègue Olivier Audibert Troin, nous avons récemment effectué un déplacement à Chypre où se trouve le sas de décompression qui accueille notamment nos soldats qui rentrent de RCA. Outre les difficultés dont ils ont pu nous faire part quant à cette mission très difficile et très différente de celle menée au Mali, plusieurs ont évoqué les problèmes de logistique au quotidien empêchant ou retardant l'acheminement d'équipements et de fournitures de base : vêtements, produits d'hygiène, etc. Lors de vos déplacements sur le terrain, avez-vous pu constater ce type de difficultés, qui pèsent beaucoup sur le moral de nos troupes ? Je précise que la question de l'imputation budgétaire se pose également concernant le sas de Chypre.

M. Olivier Audibert Troin. Dans la continuité des propos de ma collègue Émilienne Poumirol, je souhaiterais évoquer la question de la logistique et des matériels eu égard aux témoignages des 140 hommes du détachement que nous avons rencontré à Paphos. Mais je tiens tout d'abord à remercier nos rapporteurs. Nous saluons le travail que vous avez effectué et partageons les termes que vous avez utilisés. Vous avez évoqué le mot « fierté », parfois éculé mais qui, en l'espèce, est employé à bon escient. Je crois que ce sentiment est partagé par nos militaires qui se sentent utiles et qui portent haut et loin la voix de la France.

Les hommes que nous avons rencontrés au retour de quatre mois d'opérations en RCA reviennent épuisés, physiquement et moralement. Ils travaillent sept jours sur sept, sans un seul après-midi de repos. En matière d'équipement, seul un engin sur deux envoyés en RCA était blindé ce qui pose des problèmes majeurs aux responsables de mission compte tenu des dangers encourus. Il y a en outre peu d'avions disponibles. Autre élément surprenant : l'appareil qui amenait les hommes de Bangui à Paphos a dû faire escale à N'Djamena pour faire le plein de kérosène. Il n'y en avait pas en quantité suffisante à Bangui et l'avion a dû partir avec ses réservoirs à moitié vides. Encore un exemple : seulement 80 % des tentes sont équipées de la climatisation, ce qui pose de réelles difficultés du fait de la chaleur ambiante et de la fatigue accumulée.

Les Américains ont déserté le continent africain pour se redéployer en Asie ; l'Union européenne est relativement absente. Dans ces conditions, la France risque d'être seule en Afrique pendant encore des années. Je suis convaincu que l'état-major y réfléchit et envisage des mesures, mais il faut se poser la question de l'adaptation de notre matériel aux conditions africaines – le sable, la chaleur – en tenant compte du fait que notre pays y sera probablement seul présent pendant un certain temps.

M. Yves Fromion, rapporteur. Notre rapport comprend des considérations sur les conditions de vie de nos troupes sur le terrain. À Bambari, nous avons ainsi pu constater qu'elles ne disposaient que de campements de fortune, sans même parler d'une quelconque climatisation. Il en est largement de même à l'aéroport de M'Poko, où nos soldats ont amélioré eux-mêmes le campement, avec des moyens de fortune et des matériaux trouvés sur place. Ils font preuve d'une abnégation qui force le respect, la débrouillardise française palliant les insuffisances que l'on sait. Il est certain que nous sommes en la matière très loin des standards américains, mais aussi de ceux de bien des armées européennes, comme celle de l'Allemagne. Il faut donc veiller à ne pas laisser s'éterniser de telles situations, dont on peut

comprendre qu'elles s'imposent parfois au début des opérations, mais auquel il faut remédier, lorsque l'on s'installe dans la durée, par un effort sur la logistique et les conditions de vie.

M. Gwendal Rouillard, rapporteur. S'agissant des menaces djihadistes auxquels nos forces font face, nous avons tenté de décrire la très grande diversité des réseaux terroristes et de leurs ramifications opérationnelles et financières. L'une des questions qui se pose est celle des connexions qu'ils entretiennent avec d'autres acteurs très préoccupants, comme Boko Haram au Nigéria ou les Shebabs somaliens. La France prend très au sérieux cette menace, en coopération avec nos alliés américains, et c'est l'une des raisons de nos propos précédents sur l'importance de Djibouti.

Nous n'avons plus vocation à être le gendarme de l'Afrique : nous sommes son allié, mais nous devons valoriser sans complexes nos atouts économiques, tout en assumant les responsabilités particulières liées au statut de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies.

S'agissant des conditions de vie de nos militaires en opération, nous avons pu les constater sur place, mais nous avons aussi noté la mise en place d'un suivi psychologique individualisé, particulièrement en RCA, et les entretiens avec les généraux Francisco Soriano et Marc Foucault, commandant respectivement les opérations Sangaris et Serval, ont montré combien était sérieuse la prise de conscience en la matière, s'appuyant d'ailleurs utilement sur le retour d'expérience de l'Afghanistan. Je crois qu'il existe des marges de progression en s'inspirant mutuellement des bonnes pratiques au sein de chaque armée.

M. Yves Fromion, rapporteur. Le Parlement a fait preuve d'un très large consensus lors de l'engagement de nos forces dans les récentes opérations, certes avec des visions et des approches qui peuvent être différentes, mais sans que cela fasse vraiment débat. En revanche, il est loisible de s'interroger sur la réalité de la notion de partenariat lorsque le déséquilibre entre les acteurs est aussi patent. Il reste à l'évidence un immense chemin à parcourir, ce qui n'encourage pas nos partenaires européens à s'investir en Afrique et explique notre sentiment de solitude, qui est aussi une réalité. Il faut cependant relever la prise de conscience, encourageante, des Africains eux-mêmes s'agissant de la nécessité de prendre en main leur propre sécurité. Il reste que les carences en matière de capacités sont très importantes et que nous sommes appelés à demeurer encore longtemps à leurs côtés.

M. Joaquim Pueyo. Sur les opérations en cours, j'estime pour ma part que la question fait encore largement débat dans l'opinion publique. Nous avons naturellement bien fait de répondre à l'appel, mais à moyen terme nous n'avons pas vocation à intervenir seuls. De ce point de vue, l'apport européen n'est pas négligeable puisqu'au Mali la mission de formation donne des résultats et qu'en matière de lutte contre la piraterie, le bilan est des plus honorables. Restent donc les difficultés rencontrées concernant la sécurisation de l'aéroport de Bangui, sur lesquelles je souhaiterais avoir des précisions. Pourriez-vous fournir une évaluation du coût d'ensemble de la présence militaire française en Afrique au cours des cinq dernières années ? En ce qui concerne les projets de diminution des effectifs à Djibouti, pourriez-vous préciser qui est à l'origine de la proposition de les ramener à 950 personnels que vous avez mentionnée ? De manière plus générale, nous ne pourrions pas rester seuls à intervenir en Afrique dans les années à venir ; aussi est-il nécessaire de convaincre l'Europe qu'il s'agit d'une question de sécurité collective, ce dont les opinions publiques sont déjà, à mon sens, conscientes.

Mme Geneviève Gosselin-Fleury. Je souhaiterais obtenir des précisions sur le sort des prisonniers faits en RCA et au Mali. Quels sont leur nombre et leur statut ? À quelles autorités ont-ils été remis ?

M. Philippe Vitel. Il faudra bien un jour arrêter de rêver et mettre en adéquation nos ambitions et nos moyens. Il convient à l'évidence de se préoccuper des conditions de vie de nos hommes, mais il ne faut pas oublier la question des matériels et du soutien. Dans le cadre des travaux que nous réalisons avec Geneviève Gosselin-Fleury pour la mission de contrôle de l'exécution des crédits de la Défense, nous avons entendu le chef d'état-major de l'armée de terre, qui a poussé un véritable cri d'alarme au sujet de l'ampleur du parc de 1 400 véhicules de retour d'OPEX à remettre en état. Il faut donc adapter les moyens de soutien et mettre en place une logistique intégrée. Les réductions budgétaires successives ont eu un effet certain sur nos capacités ; sur le terrain, avez-vous ressenti la crainte d'une rupture capacitaire ? Avons-nous encore les moyens d'engager autant d'opérations extérieures et d'entretenir autant de forces prépositionnées, et ne devons-nous pas aussi prendre en compte la priorité que peuvent constituer les forces de souveraineté, destinées à la protection directe des Français ?

M. François de Rugy. Vous avez traité à la fois des opérations et de la présence permanente. Cette dernière est-elle calculée prioritairement en fonction des premières, afin de les préparer, ou bien est-elle davantage organisée dans un but de coopération voire, selon les zones, de sécurité maritime ? Vous avez relevé que les conditions d'un retrait du Mali ou de la République centrafricaine étaient loin d'être réunies et qu'il convenait de passer d'opérations d'intervention à des actions de stabilisation. Or, nous avons vu en Libye que telle était bien la difficulté : quelles sont les forces politiques locales susceptibles d'assurer le relais ? Je n'y vois pas un risque d'enlèvement, mais bien un risque d'effondrement en cas de départ de nos forces, nous ramenant en quelque sorte à la case départ. Vous avez relevé avec raison les ambiguïtés du Tchad, tout en indiquant que l'un des objectifs de l'évolution de notre dispositif était de centraliser davantage nos forces à N'Djamena. N'y a-t-il pas là une contradiction au vu de la fiabilité toute relative de ce partenaire ? Pensez-vous que la création d'une base permanente à Abou-Dhabi a constitué une erreur, en conduisant à réduire le format de nos forces à Djibouti ? S'agissant des enjeux maritimes, il faut relever qu'ils sont multiples, allant de l'océan Indien, avec la lutte contre la piraterie et la sécurisation des routes maritimes, jusqu'à la lutte contre la surpêche illégale sur les côtes atlantiques de l'Afrique. Quels sont les moyens que nous pouvons mettre en œuvre pour y répondre ? Quant à la question de la mise en adéquation de nos ambitions avec la réalité de nos moyens, je rejoins d'autant plus la position de mon collègue Philippe Vitel que j'ai moi-même fait connaître mon point de vue sur ce sujet à de nombreuses reprises.

M. Gwendal Rouillard, rapporteur. Pour répondre aux questions sur les lacunes capacitaires, je dirai que lorsque notre commission se bat pour défendre les grands programmes d'équipement, comme l'A400M ou SCORPION, elle a raison. Et les témoignages de nos militaires sur l'utilité du VBCI en opération au Mali confirment qu'il faut continuer à le faire. De ce point de vue, la réunion de notre commission hier et le communiqué commun avec la commission des Affaires étrangères et de la défense du Sénat sont des plus justifiés.

S'agissant de la base d'Abou-Dhabi, il s'agit d'un bon choix, tant d'un point de vue opérationnel que stratégique. Nos avions qui y sont stationnés peuvent intervenir et s'entraîner

à Djibouti et, compte tenu du contexte en Syrie et en Irak, il est utile de disposer dans la région d'un relais pour notre renseignement et notre influence. En outre les complémentarités très positives entre les bases de Djibouti et d'Abou-Dhabi se sont bâties très rapidement et il ne me semble pas utile d'entrer dans une démarche qui opposerait ces deux implantations.

Le partenariat avec le Tchad est ancien et des plus précieux, ne serait-ce qu'en raison de la position géographique privilégiée de cet État. Aussi ne remettons-nous nullement en question la pertinence de la décision de centraliser le commandement des opérations dans la bande sahélo-saharienne à N'Djamena. Nous connaissons tous par ailleurs les fragilités de la situation politique intérieure du Tchad. Lorsque le président Déby a décidé de retirer ses troupes de la MISCA, il s'agissait d'une mauvaise nouvelle car nous avons besoin du Tchad dans cette région, et ce d'autant plus qu'il exerce actuellement la présidence de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Le ministre de la Défense a annoncé hier l'organisation fin juillet d'une réunion à Brazzaville de l'ensemble des États de cette sous-région, afin de trouver des solutions politiques pour la RCA ; il est de leur responsabilité de s'impliquer fortement en aidant la RCA, sinon ce pays ne se relèvera pas.

Enfin, je tiens à souligner l'étroitesse croissante de la coopération avec les États-Unis sur le continent africain. Nous avons pu le constater sur place, la décision d'acquérir des *Reaper* étant justifiée à la fois par la qualité opérationnelle de ce matériel et par l'amélioration qu'elle permet dans la coopération entre nos deux pays. Les États-Unis s'implantent très sérieusement en Afrique, en consacrant des centaines de millions de dollars à l'installation de bases dans plusieurs pays. Certes nous pouvons espérer davantage de nos partenaires européens, mais au vu de la qualité de notre partenariat avec les États-Unis, nous ne sommes d'ores et déjà pas seuls.

M. Yves Fromion, rapporteur. Il n'y a pas eu d'opération de maintien de la paix (OMP) en Libye contrairement au Mali et à la RCA, peut-être en raison des illusions nées du printemps arabe, et il est légitime de s'interroger sur la façon dont les institutions internationales pourraient agir aujourd'hui. La Libye n'est pas un pays pauvre qui manque de moyens et je pense, à titre tout à fait personnel, que l'embargo, qui a fait ses preuves dans d'autres circonstances, pourrait être un moyen de pression utile pour parvenir au rétablissement d'un état de droit. Une réduction modérée des achats de leur pétrole pourrait peut-être provoquer chez les Libyens un réveil de leur conscience et de leurs responsabilités. La Libye possède suffisamment de richesses en matière d'exportation de pétrole pour tenir sa place dans le concert international et il est temps pour elle de comprendre que l'accession à la liberté entraîne aussi des devoirs et notamment celui d'éviter de devenir un non-État source de problèmes dans l'ensemble de l'Afrique du Nord. La communauté internationale doit, elle aussi, cesser de baisser les bras en pensant qu'elle est impuissante.

Nous sommes, dans notre rapport, objectifs en ce qui concerne le MCO et indiquons avec mesure que la question n'est plus de maintenir nos capacités matérielles mais bien le fait que nous n'y parvenons plus. La flotte de MRTT et d'A400M est prévue pour 2025 et aucune commande n'est passée pour SCORPION. Il ne s'agit pas d'une critique mais d'un état des lieux et, entre la commande et le moment où le matériel est disponible, le creux se creuse, si je peux me permettre d'employer cette formule qui paraîtrait ridicule au sapeur Camember. Notre présence en Afrique est un révélateur cruel de la dégradation de nos équipements.

Hormis le *Reaper* qui représente un apport considérable pour les capacités des forces, l'état d'attrition global de nos matériels est extrêmement préoccupant.

La situation des prisonniers en RCA est simple. Les portes des prisons sont ouvertes, la justice ne fonctionne pas, nos soldats et les gendarmes européens présents interpellent mais n'ont pas d'institution à laquelle remettre les prisonniers. La situation au Mali est différente : les prisonniers du Nord Mali ont été remis aux autorités maliennes, les quelques prisonniers français ont été extradés et remis à la justice française. Il n'y a plus d'État en RCA donc plus de fonction policière et judiciaire.

M. Gwendal Rouillard, rapporteur. Il faut toutefois souligner la qualité de la chaîne logistique qui fonctionne bien. De grands progrès ont été réalisés au fil des mois et je tiens à féliciter nos logisticiens.

Les chiffres que nous évoquons à propos de Djibouti sont des hypothèses de travail en débat au sein de l'état-major et il nous a semblé nécessaire de les soumettre à la représentation nationale dans le respect d'un fonctionnement démocratique.

M. Yves Fromion, rapporteur. Ces chiffres circulent publiquement à Djibouti. Et le ministre djiboutien des affaires étrangères nous a accueillis par une boutade : « Alors, vous partez de Djibouti ! ». Il s'agit d'une hypothèse qui commence à avoir une certaine consistance en dehors de l'Îlot-Saint-Germain. Les autorités djiboutiennes ne s'en réjouissent évidemment pas.

M. Gwendal Rouillard, rapporteur. Au-delà du pays de Lorient qui m'est cher, le développement de l'action de l'État en mer au profit des partenaires africains est une belle mission pour la France. La menace maritime est aujourd'hui moins dans l'océan Indien que dans le golfe de Guinée où la piraterie prend un tour de plus en plus violent. La France, soutenue par l'Union européenne, finance le Projet d'appui à la réforme du système de sécurité maritime dans le golfe de Guinée (ASECMAR) et c'est là un révélateur des actions positives de notre pays sur le continent africain.

Yves Fromion, rapporteur. Je tiens à préciser, pour répondre à une question posée, que nos forces prépositionnées coûtent 430 millions d'euros par an.

Mme la présidente Patricia Adam. Il conviendra en effet que notre commission se penche à nouveau sur la question du MCO. S'agissant de la RCA, il serait nécessaire que la communauté internationale étudie la possibilité de mise en place d'une forme de tutelle, puisque l'État n'y existe plus. Pour revenir sur la question de l'action de l'État en mer, je note que l'IHEDN a organisé récemment à l'école militaire pendant une semaine une formation de très grande qualité à destination des états-majors de la marine des États africains.

En application de l'article 145 du Règlement, la commission autorise à l'unanimité la publication du rapport d'information sur l'évolution du dispositif militaire français en Afrique et sur le suivi des opérations en cours.

La séance est levée à onze heures.

*

* *

Membres présents ou excusés

Présents. - M. Ibrahim Aboubacar, Mme Patricia Adam, M. Olivier Audibert Troin, M. Nicolas Bays, M. Daniel Boisserie, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Isabelle Bruneau, Mme Nathalie Chabanne, M. Guy Chambefort, M. Guy Delcourt, Mme Marianne Dubois, Mme Cécile Dufлот, M. Philippe Folliot, M. Yves Foulon, M. Yves Fromion, M. Sauveur Gandolfi-Scheit, Mme Geneviève Gosselin-Fleury, Mme Edith Gueugneau, M. Christophe Guilloteau, M. Laurent Kalinowski, M. Patrick Labaune, M. Marc Laffineur, M. Jacques Lamblin, M. Christophe Léonard, M. Maurice Leroy, M. Alain Marty, M. Jacques Moignard, M. Alain Moyne-Bressand, M. Philippe Nauche, Mme Émilienne Poumirol, M. Joaquim Pueyo, Mme Marie Récalde, M. Gwendal Rouillard, M. Alain Rousset, M. François de Ruyg, M. Philippe Vitel, M. Michel Voisin

Excusés. - M. Claude Bartolone, M. Sylvain Berrios, M. Philippe Briand, M. Jean-Jacques Candelier, M. Laurent Cathala, M. Alain Chrétien, M. Jean-David Ciot, M. Francis Hillmeyer, M. Éric Jalton, M. Armand Jung, M. Jean-Yves Le Déaut, M. Frédéric Lefebvre, M. Bruno Le Roux, M. Damien Meslot